

**Compte-rendu du dîner-débat du Cercle Humania
lundi 27 mars 2007**

Thème de la soirée :

**Quel diagnostic et quelles solutions
pour lutter contre le chômage ?**

Intervenant : **Raymond Soubie, Président du Conseil d'orientation pour l'Emploi.**

Le lundi 27 Mars 2007 à 20h30, au Pavillon Dauphine (Paris 16^e), se tenait un dîner-débat du cercle Humania qui réunissait près de 40 directeurs des ressources humaines (DRH) de grandes entreprises françaises. Le thème de cette rencontre était : « *Quel diagnostic et quelles solutions pour lutter contre le chômage ?* ». L'invité de la soirée et le principal intervenant était Raymond Soubie, Président du Conseil d'Orientation pour l'Emploi.

1) **Mots d'accueil de Ghislain Missonnier**

Ghislain Missonnier, Président du cercle Humania, a, dans un discours introductif, présenté l'intervenant de ce dîner-débat, Raymond Soubie. Avant sa présentation, **il a ouvert une parenthèse sur la naissance du site du Cercle Humania : www.cercle-humania.com**. L'intervention de Raymond Soubie, Président du Conseil d'Orientation pour l'Emploi a pour thème : **Quel diagnostic et quelles solutions pour lutter contre le chômage ?**

Bordelais, Raymond Soubie est originaire de Talence. Fils d'universitaires, M. Soubie est entré à l'Institut de Sciences Politique de Bordeaux, puis est entré à l'ENA en 1968, promotion Blaise Pascal. Après sa sortie de l'ENA, Raymond Soubie a occupé plusieurs postes importants au sein de la fonction publique : Directeur Adjoint au Cabinet du Ministre des Affaires Sociales, de 1969 à 1972, puis Conseiller pour les Affaires Sociales et Culturelles des Premiers Ministres Jacques Chirac (1974-1976) et Raymond Barre (1976-1981). De 1981 à 1985, il a été Professeur Associé à l'Université de Paris Sorbonne et a conduit des séminaires de recherche sur les relations sociales en France. Directeur Général du groupe de presse professionnel *Liaisons* publiant notamment des revues de référence dans le domaine des ressources humaines telles que *Liaisons Sociales* de 1984 jusqu'en 1991, il fonde ensuite ALTEDIA, le premier groupe de conseil en management spécialisé en Ressources Humaines et en Communication, dont il est le Président Directeur Général. La même année, il écrit « Dieu est-il toujours Français ? ». Il a été directeur de l'Opéra de Paris et directeur du théâtre des

Champs Elysées (poste qu'il occupe toujours). Il occupe également le poste de Président du Conseil d'Orientation pour l'Emploi, depuis sa création en octobre 2005 par le Premier ministre.

Après cette présentation du parcours de Raymond Soubie, M. Missonnier, est revenu au thème de la soirée : Quel diagnostic et quelles solutions pour lutter contre le chômage ? L'emploi c'est la priorité des priorités depuis 30 ans et la situation n'est pas bonne au regard de nos voisins européens. M. Soubie est là pour fixer les termes du débat et dire comment est-il possible de favoriser l'émergence d'une stratégie pour l'emploi par nos gouvernants. M. Missonnier a interpellé M. Soubie pour que ce dernier fasse un diagnostic des causes du chômage en France et d'identifier les solutions qu'il préconise pour combattre les effets.

2) Intervention de Raymond Soubie

« Ce qui m'a le mieux appris sur la scène sociale c'est l'opéra, pour le personnel la vie se trouve dans les livrets de Verdi ». C'est en ces termes que Raymond Soubie a commencé son discours. Il a ensuite défini ce qu'était le Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE). Construit sur le modèle du Conseil d'Orientation pour les Retraites, le COE a pour objectif de parvenir à des amorces de consensus sur les constats et les diagnostics pour l'emploi.

Pour commencer, un constat simple sur l'emploi en France :

- la situation est mauvaise par rapport à l'Europe, mais aussi des Etats-Unis, du Japon, du Canada et de l'Australie.
- le taux de chômage est de 8.5 % à 8.6%, sensiblement plus élevé que la plupart des autres pays (ces derniers ont un taux compris entre 4 et 6 %). Pour ceux qui nous ressemblent, l'Espagne ou l'Allemagne, ces derniers ont réussi à redresser la barre et rentrent dans une phase de normalisation de leurs taux de chômage. Depuis un quart de siècle, la France n'est pas descendue en dessous de ces 8 % et ça quel que soit le taux de croissance ! Pourquoi ?

Les économistes ont fait l'analyse pessimiste suivante :

Ce qu'on appelle le chômage conjoncturel, lié à la situation économique (croissance), n'est pas très élevé en France (1 ou 2 points). Et le chômage dit structurel, rétif aux modes d'évolutions conjoncturelles est très élevé et beaucoup plus élevé qu'ailleurs.

Si on regarde l'évolution du chômage en France et dans les autres pays depuis un quart de siècle, on s'aperçoit que les taux de chômage ont opéré un pic à partir du choc pétrolier de 1973 et de 1979 et à la période de taux d'intérêt réel très élevé que nous avons connu à la fin des années 70 et dans les années 80. Vers la fin des années 80, il y a eu une cassure, beaucoup de pays ont vu leurs courbes du chômage baissé sauf la France.

Donc deux questions s'imposent :

- **pourquoi n'avons-nous pas aussi connu une baisse en deçà de la barre des 8 % ;**
- **et pourquoi les autres pays ont trouvé des solutions depuis 15 ans pour réguler le chômage alors que la France non ?**

Les premiers éléments de réponses :

- le taux d'emploi, c'est-à-dire le nombre de la population à être actif pouvant chercher un emploi est plus bas qu'ailleurs. On peut même constater qu'il y a une corrélation entre le taux d'emploi et le taux de chômage. Ce qui veut dire que plus dans une tranche donnée il y a de gens qui travaillent, moins il y a de chômage. Alors que l'esprit du bon sens populaire est souvent l'inverse, il faut laisser les places aux jeunes, donc moins il y a de gens qui travaillent, plus on retire des gens du marché du travail moins il va y avoir de chômage. On constate dans tous les autres pays l'inverse, le travail attire le travail.

- Dans cette situation de chômage, tous les Français ne sont pas égaux. Je ne parle même pas de la différence entre le secteur privé et le secteur publique, mais il faut savoir que les jeunes et les seniors sont beaucoup plus victimes de cette situation que la génération installée.

- Le temps pendant lequel les salariés français occupent un emploi est en moyenne plus élevé que dans la plupart des autres pays. Il y a une plus grande stabilité de l'emploi chez nous qu'ailleurs, mais qu'à l'inverse, quand ils ont perdu leur emploi, ils mettent plus de temps à retrouver un emploi qu'ailleurs.

Conclusion de tout ça, c'est le « paradoxe français ».

Le paradoxe français, on le voit très bien à travers une enquête qui est menée régulièrement au sein de l'Europe, sur l'insécurité qu'ont les différentes peuplades à l'égard de l'emploi. De tous les pays d'Europe, c'est la France et la Grèce qui ont le plus haut sentiment d'insécurité au sujet de l'emploi, pourtant ce sont les pays qui ont un droit du travail le plus protecteur. **Malgré ce droit protecteur, les Français ont un sentiment d'insécurité, c'est cela le paradoxe français.**

Une autre donnée à avoir à l'esprit : l'emploi c'est quelque chose en mouvement perpétuel. Chaque jour ouvrable en France, il y a 10 000 emplois qui disparaissent, 10 000 emplois qui apparaissent. Chaque année, il y a 1 million de licenciés, 300 000 licenciements économiques, 15 % de ces 300 000 qui sont dans des plans de sauvegardes de l'emploi. Mais ces licenciements sont une partie infime du mouvement de l'emploi, puisque chaque année, des millions de Français changent d'emploi, dont un million à la suite d'un licenciement, les autres, soit à la suite d'arrêt de CDD, soit de démission volontaire. C'est donc un vrai maelstrom. **La garanti d'une vraie sécurité de l'emploi se trouve dans l'accompagnement professionnel de la personne, c'est ce qu'on appelle la sécurisation des parcours professionnels.**

Voilà donc les constats de la situation.

Au COE, on a fait travailler les économistes pendant un an sur les raisons du chômage. **Voici leurs conclusions :**

- La croissance : est-il un facteur déterminant pour le chômage ? La réponse est non pour la France. C'est le de taux de l'emploi qui fait la différence. L'emploi a un effet sur la croissance.

- La démographie : il n'y a pas de lien entre l'évolution de la population et la population active.
- Le progrès technique : cela n'a aucun effet sur l'emploi
- La mondialisation : ne détruit pas les emplois qualifiés, par contre, cela favorise les délocalisations (d'après une étude de l'INSEE en 2002, les délocalisations créent 6500 emplois qualifiés par an). Les délocalisations concernent les emplois non qualifiés.
- Les charges sociales plus le coût des salaires dans les emplois non qualifiés sont les éléments déterminant sur le chômage.
- Education & Formation : 190 000 personnes par an quittent le système éducatif sans formation. C'est le taux le plus élevé d'Europe !
- Réglementation d'un certain nombre de métiers : les numerus clausus dans les corps de métiers ou le besoin absolu d'un diplôme pour d'autres, détruisent les emplois.

Après son diagnostic de la situation du chômage en France, M. Soubie s'est ensuite attelé à répondre aux questions de M. Missonnier :

- Dans quels secteurs peut-on créer des emplois (jusqu'en 2015) ?
 - Plusieurs corps de métiers sont concernés : les infirmiers, les transports logistiques, les métiers de la vente, informatique, les métiers d'aides à la personne. Les PME qui grandissent, mais en France, elles ne grandissent pas assez.
- Quel crédit donné au contrat unique prôné par certains candidats dans la campagne présidentielle ?
 - Tout d'abord qu'est ce que le « contrat unique » ? Il n'y aurait plus de CDD. Le droit des salariés serait proportionnel à l'ancienneté et il n'y aurait pas de licenciement économique. Personnellement, je pense que cette proposition n'ira pas loin en raison des réserves des partenaires sociaux.
- Quelle est votre opinion sur la fusion UNEDIC-ANPE ?
 - C'est un débat très compliqué et une idée ancienne que porte Jacques Chirac. La fusion est possible et nécessaire. Tout reste à faire.
- Et les 35 heures ?
 - Ce n'est plus vraiment une question importante car beaucoup d'assouplissement des 35 heures a été apporté.

3) Questions des DRH présents à M. SOUBIE

1) Nathalie GATEAU, DRH ALPFA LAVAL

« Aujourd'hui quand on parle des charges sociales, c'est difficile d'expliquer aux salariés que l'employeur investi 1500 € et le salarié ne reçoit que 600 €. On est dissuasif ! Comment lutter contre cet état de fait ! ? »

Réponse de M. Soubie :

« Quand on compare au niveau international le coût du salaire, on s'aperçoit que c'est sur les emplois non qualifiés où on n'est pas compétitif. Le problème vient de l'assiette des régimes sociaux. »

2) **Bernard BROYET, directeur de la formation à France TELEVISIONS**

« Quels sont les chiffres réels du chômage ? La France peut-elle se réformer par le dialogue social ? »

Réponse de M. Soubie :

Comme je le disais, le chômage en raison d'un marché du travail en perpétuel mouvement est difficile à chiffrer exactement. Quoi qu'il en soit, en 2006, 2 129 000 (deux millions cent vingt neuf mille) personnes étaient sans emplois. Il s'agit de personnes qui sont à la recherche d'un CDI.

3) **Amiral Pierre DEVAUX, Directeur du Personnel de la Marine Nationale**

« Les leviers qui s'offrent à nous pour lutter contre le chômage doivent être dans le consensus. Y'a-t-il un levier qu'on peut accepter en France ? »

Réponse de M. Soubie :

En effet, il s'agit de la formation dans l'accompagnement des demandeurs d'emplois. Comme je vous le disais plus avant, à mon sens, la garanti d'une vraie sécurité de l'emploi se trouve dans l'accompagnement professionnel de la personne.

4) **Philippe ACHALME, DRH France CONFORAMA**

« Il y a un faible mouvement entre ceux qui sont dans le système emploi et ceux qui sont à l'extérieur (cf. système insider- outsider). Pourquoi la France a fait ce choix ? »

Réponse de M. Soubie :

La France a une histoire particulière. Elle est révolutionnaire en réflexion, mais conservatrice en action. Avec cela, on doit compter sur l'égoïsme des emplois protégés. Il faut un courage politique pour faire bouger les choses, comme cela a été fait pour les retraites.

5) **Patrick BONNET, Directeur de l'emploi du groupe SUEZ**

« C'est quoi la valeur travail dont on nous parle sans arrêt ? Pourquoi lutter contre le chômage ! ? La cause semble perdue... »

Réponse de M. Soubie :

On lutte contre le chômage pour des raisons politiques évidentes. Pour la valeur travail, je me pose aussi la question : il faut travailler pour s'élever socialement.

6) Jean-François HERLEM, Directeur des Affaires Sociales de DASSAULT AVIATION

« Pourquoi ne pas faire payer les hausses des charges sociales par l'impôt comme ailleurs ? »

Réponse de M. Soubie :

« L'impôt : qui payent les salariés ou les employeurs ? Ça revient au même au final. La vraie question c'est la maîtrise des charges sociales. »

7) William SEEMULLER, DRH International VEOLIA ENVIRONNEMENT

« J'ai un regard extérieur, je ne suis pas Français. Ne pensez-vous pas qu'une refonte des régimes sociaux serait nécessaire ? »

Réponse de M. Soubie :

« Ce n'est pas un problème français. Exemple, le prix de la santé aux Etats-Unis. Le problème en France c'est que la majorité de la population se positionne contre l'économie de marché car ils en ont peur ! Ceci est dû à une mauvaise communication dans les médias sans doute ».

Question de Raymond SOUBIE à Benoît ROGER-VASSELIN, DRH Groupe PUBLICIS

« Dans la campagne actuelle quelle mesure souhaitez-vous le plus et quelle mesure craignez-vous le plus ? »

Réponse de M. ROGER-VASSELIN :

« Je préférerais proposer 3 mesures :

- se lancer à fond dans un travail de représentativité syndicale ;
- inventer le divorce mutuel entre l'entreprise et le salarié, c'est-à-dire avoir le pouvoir de casser un contrat mutuellement ;
- introduire dans l'enseignement un cours sur la vie de l'entreprise. »

Compte rendu du débat :

Fabienne MARCEL

Responsable du Pôle journalisme de IDM Création.